

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Nouvelle-Aquitaine

Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux

Catégorie : Espaces protégés

Source de la saisine : État.

Avis n° 2021-37

Date d'examen :
17/11/2021

Objet :
ZNIEFF en Aquitaine

Le CSRPN, réuni en conseil scientifique territorial de Bordeaux en visioconférence, a examiné l'actualisation de 6 ZNIEFF dans les départements de Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne et la création d'1 ZNIEFF dans le département des Landes : cf. ci-dessous le tableau de présentation de ces ZNIEFF.

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	Description sommaire	Surface (ha)	Groupes d'intérêt	Remarque éventuelle SSI
33	720020001	Dunes littorales du Gurp	1	A	La ZNIEFF des dunes littorales du Gurp s'étend le long du cordon dunaire nord-médocain, de l'Armée au nord jusqu'à la zone Euronat et la grande Lède au sud. Elle fait partie de la ZNIEFF de type II des dunes littorales entre le Verdon et le Cap-Ferret.	294,19	Flore & Faune	Présence de Rumex rupestris (espèce sensible SINP niveau 2) & Dianthus gallicus (espèce sensible niveau 1) conservées dans la fiche ; Centaureum chloodes (espèce sensible SINP niveau 2) traitée en espèce confidentielle (non visible) Plusieurs habitats cités sur le znieff n'apparaissent pas sur l'export pdf (dunes boisées du 2180, vasières et bancs de sables sans végétation 1140, etc.) Faune : espèce sensible de niveau 1 (Timon lepidus) renseignée dans la fiche mais confidentielle donc non visible. Avifaune riche = aucune donnée permettant de les considérer déterminantes pour la znieff
24/33	720014264	Dordogne au Port du Fleix	1	A	Ce secteur correspond à un méandre de la Dordogne et présente de part et d'autre du pont de petits îlots sur lesquels se développe une végétation pionnière. Cette ZNIEFF correspond à une portion de la rivière Dordogne au niveau du Port du Fleix. Elle correspond à l'ancienne ZNIEFF * Frayère du Port du Fleix *, dont le périmètre a été redéfini afin d'inclure les berges de la Dordogne concentrant de forts enjeux floristiques.	45,15	Flore & Faune	Commentaires bilan et statut de propriété n'apparaissant pas dans l'export pdf Faune : aucune donnée récente d'Esturgeon d'Europe
40	720030127	Braou du Piat	1	C	La ZNIEFF est constituée de l'ensemble des zones humides (notamment tourbeuses) de tête de bassin versant du Geloux, un affluent de la Midouze. Le site se trouve dans la Haute Lande, au coeur du territoire des Landes de Gascogne.	151	Flore & Faune	
47	720000973	Pech de Berre	1	A	Le Pech de Berre constitue le dernier coteau calcaire encore bien préservé en limite sud-ouest des Collines de Guyenne, à la confluence du Lot et de la Garonne. Seule partie de la série des coteaux de Nicole à Castelmoron encore peu modifiée, il offre une flore peu commune pour ce secteur du Lot-et-Garonne.	291	Flore & Faune	Flore-habitats : Présence d'Echinops ritro (espèce sensible SINP niveau 1) & Serapias cordigera (espèce sensible niveau 2) conservées dans la fiche Faune : 4 espèces sensibles : Mnioptère de schreiber, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Pelodytes punctatus donc confidentielles et non visibles sur l'export PDF.
47	720000972	Coteaux de la basse vallée du Lot - confluence avec la Garonne	2	A	Les coteaux de la basse vallée du Lot constituent un ensemble dominant la confluence du Lot et de la Garonne et qui s'étend le long du Lot jusqu'à Castelmoron-sur-Lot. Les coteaux sont généralement orientés au sud, avec des affleurements calcaires sur les parties sommitales ; ils accueillent une végétation calcicole thermophile parfois sub-méditerranéenne et représentée par la série du Chêne pubescent (Quercus pubescens)	1834,1	Flore & Faune	Flore-habitats : présence d'Echinops ritro (espèce sensible SINP niveau 1) & Serapias cordigera (espèce sensible niveau 2) conservées dans la fiche. Pour les habitats, lien Z1/Z2 mal intégré et mal exporté sur le pdf Faune : 5 espèces sensibles : Mnioptère de schreiber, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Myotis daubentoni, Pelodytes punctatus donc confidentielles et non visibles sur l'export PDF.
47	720012901	Coteaux et vallons de Casseneuil et de Pinel-Hauterive	2	A	Cette ZNIEFF englobe deux entités paysagères distinctes : les coteaux calcaires, incluant les Pechs de Pastur et de Tourterelle (ZNIEFF de type 1), et les vallées de petits affluents du Lot, dont le Malpas.	240,29	Flore & Faune	Flore-Habitats : présence (ancienne) de Tulipa raddii (espèce sensible SINP niveau 2) conservée dans la fiche
47	720012953	Forêts du Verdus et de Las Treillasses	1	A	Les forêts du Verdus et de Las Treillasses occupent les calcaires massifs, plus ou moins marneux du plateau Kimméridgien (Jurassique supérieur) du Quercy lotois. Les sols sont carbonatés de type rendzine, souvent peu épais, voire squelettiques sur les pentes fortes, où affleure la roche-mère calcaire. Les bas de pentes ou les vallons et combes peuvent comporter des sols plus épais donnant des terreforts.	779,51	Flore & Faune	Flore-Habitats : présence de Cyanus semidecurrens et Colchicum autumnale (espèces sensibles SINP niveau 1) conservées dans la fiche

Suite aux échanges en séance, le CSRPN émet les avis suivants :

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	AVIS CSRPN
33	720020001	Dunes littorales du Gurp	1	A	Favorable avec remarques
24/33	720014264	Dordogne au Port du Fleix	1	A	Défavorable
40	720030127	Braou du Piat	1	C	Favorable sous conditions
47	720000973	Pech de Berre	1	A	Favorable
47	720000972	Coteaux de la basse vallée du Lot - confluence avec la Garonne	2	A	Favorable sous conditions
47	720012901	Coteaux et vallons de Casseneuil et de Pinel-Hauterive	2	A	Favorable sous conditions
47	720012953	Forêts du Verdus et de Las Treillasses	1	A	Favorable avec remarques

C : création, A : actualisation et S : suppression

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL